

ÉDITORIAL

Chers locataires,

Encore un matin,

Encore un printemps...

Chaque année, heureusement, tout reprend

La nature nous le rappelle sans cesse

Nous sommes une infime partie de ce monde

Qui continuera à tourner sans nous...

Pourtant, nous, nos parents, nos enfants, nos amis,
nos voisins...

Nous sommes tous uniques, nous sommes tous
importants

Alors ne perdons pas notre temps

Et profitons de chaque instant

Prendre soin de nous

De ceux qu'on aime

Qu'est-ce qu'il restera de nous ?

Ça...

Le bien qu'on aura donné.

Ann-Catherine ODDIE
Directrice-gérante



CONCOURS FAÇADES FLEURIES, EDITION 2023

Le CLLP (Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires) a le plaisir de vous inviter à participer à leur nouvelle édition du concours « façades fleuries »!

Le concours est ouvert à tous les locataires et propriétaires de Sambr'Habitat. Que vous ayez un jardin, une façade, un balcon, tant que celui-ci est visible de la voie publique.



Les participants sont libres quant aux choix des fleurs et plantes. Ils ne peuvent cependant utiliser que des plantes et fleurs naturelles.

Le concours récompensera les 5 plus belles réalisations.

Le concours débute le 31 Mai pour se terminer le 31 Août 2023.

- Si vous souhaitez participer, merci de contacter Myriam Verlainne au 0478 32 59 97 ou par mail: myriammanu1@gmail.com.

Bonne chance à tous!



APPELS TECHNIQUES

Si vous rencontrez un problème technique, nous vous rappelons les heures de permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 8h à 12h au numéro unique 071 71 05 20 poste 2 puis 1.

A ce sujet, nous avons malheureusement constaté que beaucoup d'appels nous parviennent le vendredi et bien souvent en fin de matinée.

Lorsque vous rencontrez un problème dont vous êtes au courant depuis quelques jours, le jeudi ou le matin même du vendredi, nous vous conseillons fortement de ne pas attendre « la dernière heure » de travail de la semaine de nos ouvriers sans quoi nous ne pourrions vous garantir le passage de nos équipes sauf si l'intervention est très urgente ! Rappelons d'ailleurs la notion d'urgence des interventions : panne de chauffage générale, grosse fuite d'eau ou panne générale d'électricité.

Un seul radiateur qui ne fonctionne pas ou un WC qui coule ne sont pas considérés comme une urgence et vous devrez soit y remédier par vous-même si cela vous incombe (règlement d'ordre intérieur) ou attendre le passage de nos équipes les jours suivants.

Le numéro d'**urgence** est le **071 71 05 56** accessible uniquement du lundi au jeudi de 12h30 à 16h30.

Le numéro de **garde** est le **0474 94 55 30 accessible en dehors des heures**, les week-end et jours fériés et ce, uniquement du 1^{er} novembre au 31 mars.



MUTATIONS



Vous êtes actuellement de plus en plus de locataires à demander une mutation vers un autre logement et ce, pour des raisons différentes d'une personne à l'autre.

Vous occupez un logement trop petit, trop grand, vous avez besoin de vous rapprocher de votre famille, de l'hôpital ou vous ne vous plaisez tout simplement plus dans votre quartier ou rencontrez des problèmes de voisinage.

Sachez qu'il y a actuellement plus de 120 demandes de mutation en attente.

Nous vous rappelons que nous sommes confrontés à une législation mais également tributaires des renons.

Si vous voyez des logements vides, ceux-ci sont toujours l'objet d'une rénovation ou sont peut-être déjà réattribués.

Plus vous serez sélectifs dans votre choix de localités, plus vous devrez attendre qu'un logement correspondant à votre choix mais également à votre composition de famille se libère.

870 candidats sont actuellement en attente d'un logement et n'ont donc pas encore eu l'opportunité d'en obtenir un.

Nous vous demandons donc de bien vouloir être patients et compréhensifs.

CAPSULES VIDEOS

Pour vous accompagner dans l'utilisation de votre logement et vous permettre de vous y sentir bien, notre service social, en collaboration avec nos équipes techniques, prépare un nouveau projet.

En effet, un nouvel outil, sera prochainement à votre disposition.

Il s'agit de capsules vidéos pédagogiques que vous pourrez visionner sur notre page Youtube :

<https://www.youtube.com/@sambretvous>, via notre QR Code (ou encore via notre pageFacebook et/ou notre site internet)

Celles-ci abordent divers sujets comme l'entretien du jardin, la lutte contre les problèmes d'humidité, les économies d'énergie,...

Il s'agit, pour Sambr'Habitat, d'une manière supplémentaire de rentrer en contact avec ses locataires et de travailler toujours au mieux pour améliorer leur bien-être dans leurs logements et leurs quartiers.

Soyez attentifs, nous vous en reparlerons d'ici quelques semaines !



DOCUMENTS POUR LE CALCUL DE LOYER

Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres, notre courrier concernant la réception annuelle des documents pour votre nouveau calcul de loyer. En matière de calcul des loyers, la législation actuelle nous impose de recueillir le montant des revenus de 2021, exercice fiscal 2022.

SOYEZ CONSCIENTS QUE SI NOUS NE RECEVONS PAS CES DOCUMENTS, VOTRE LOYER SERA SANCTIONNÉ, C'EST-A-DIRE PLAFONNÉ AU MAXIMUM!!

| | |
|---|---|
| Pour chaque personne | Avertissement extrait de rôle revenus : exercice fiscal 2021-2022 (toutes les pages recto/verso, y compris la première!) + preuve des revenus actuels (obligatoire) |
| Pour les personnes qui bénéficient de revenus de remplacement | Attestation de mutuelle, chômage ou du CPAS ou toute autre attestation (pension par exemple) |
| Pour les personnes ayant des enfants à charges | Attestation de la caisse d'allocations familiales (faire la demande vous-même à votre caisse) |
| Pour l'ensemble du ménage | Composition de ménage officielle de l'Administration Communale |
| Pour chaque ménage | La preuve du paiement de votre contrat d'assurance incendie (copie extrait de compte ou attestation de la compagnie d'assurance) + preuve de ramonage par une société agréée 1x/an + preuve de l'entretien annuel du poêle à pellets (si vous êtes concernés) |
| Pour les personnes reconnues invalides SPF Sécurité Sociale (anciennement Vierge Noire) ou Mutuelle | Attestation prouvant l'invalidité provenant de la Mutuelle ou du SPF Sécurité Sociale |

N.B : Les personnes ne bénéficiant pas de revenus doivent tout de même nous fournir leur avertissement extrait de rôle 2021-2022 **et** l'attestation du CPAS indiquant qu'elles ne perçoivent aucun revenu émanant de leur organisme.

L'ensemble de ces documents est à nous rendre entre le 1^{er} juin et le 13 juillet 2023. Vous pouvez venir les déposer lors de nos permanences du mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 15h30.

NOUVEAUTE CETTE ANNEE : UNE PERMANENCE MOBILE SERA ORGANISEE AU SEIN DE CHAQUE QUARTIER!

En effet, pour diverses raisons, il n'est pas toujours évident pour tout le monde de se déplacer jusqu'à notre siège social de Tamines. Nos équipes organisent donc les permanences suivantes au sein des quartiers :

| | | |
|----------------------------|--|------------------|
| LUNDI 19 JUIN | KEUMIEE (SQUARE AISANCE, BLOC 2) | 13h à 15h |
| MERCREDI 21 JUIN | HAM s/SAMBRE (LILAS, 27) | 9h à 11h |
| LUNDI 26 JUIN | MOIGNELEE (DRY LES CORTILS, 15) | 13h à 15h |
| MERCREDI 28 JUIN | FALISOLLE (CLOS DES JARDINS, 4/1) | 9h à 11h |
| LUNDI 3 JUILLET | SPY (PERVENCHES, 18) | 13h à 15h |
| MERCREDI 5 JUILLET | AUVELAIS (CHENE, 25) | 9h à 11h |
| LUNDI 10 JUILLET | JEMEPPE s/SAMBRE (ACACIAS, 56) | 13h à 15h |
| MERCREDI 12 JUILLET | TAMINES (FRERE HUGO, 20) | 9h à 11h |

PRÉSENTATION DE NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE DE MAGASINIERS

Joël et Lindy forment la nouvelle équipe de magasiniers de Sambr'Habitat. Joël travaille depuis 22 ans au sein de Sambr'Habitat. Il a été tour à tour, maçon-carreleur puis plombier et ensuite magasinier depuis près de 2 ans. Son collègue Lindy l'a rejoint depuis le mois de janvier 2023. Ce dernier a précédemment travaillé dans une entreprise de châssis où ses tâches étaient très variées (gestion du magasin mais aussi de l'équipe, etc.).

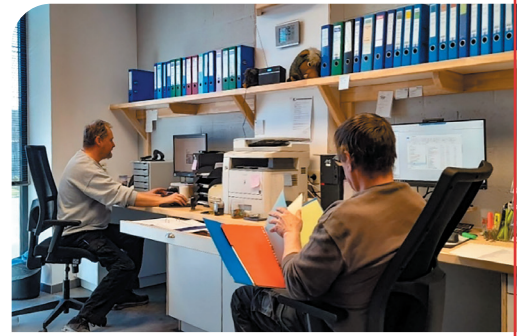
Ils apprécient tous les deux le travail diversifié qu'est celui de magasinier. Il s'agit d'un métier de contacts où ils travaillent tous les jours avec les équipes de la régie ouvrière.

C'est un métier qui n'est pas cantonné à une seule tâche, chaque journée est différente.

Il requiert des compétences diverses au niveau technique mais aussi informatique.

C'est également un métier physique car il y a beaucoup de manutentions au moment des livraisons.

Depuis quelques semaines, ils bénéficient d'un bureau rénové et modernisé, un espace de travail dans lequel ils se sentent bien.



PRESENTATION D'UN PARTENAIRE : L'AMO BASSE-SAMBRE

L'AMO Basse-Sambre, en quelques mots.

A...M...O pour **A**ction en **M**ilieu **O**uvert, c'est-à-dire dans les quartiers, dans votre rue, dans votre ville, dans les écoles (etc.). Un service ouvert à tous les jeunes de 0 à 22 ans et à leurs familles. Notre mission est de soutenir tous les jeunes (et leurs familles) qui rencontrent des difficultés, quelles qu'elles soient.

Comment ?

De manière **anonyme et gratuite** – à **domicile**, en rue si besoin, ou **dans nos locaux**, dès que le jeune ou sa famille nous en fait la demande.

En rencontrant un membre de notre équipe :

- **Pour une aide individuelle pour le/la jeune** : écoute, informations juridiques et sociales, orientation vers des services plus experts pour des demandes plus spécifiques, aide pour la recherche d'un logement, d'une école, d'un emploi, aide dans des démarches à la police, chez le juge, le conseiller d'aide à la jeunesse, etc.
- **Pour un soutien aux parents** qui expriment le besoin d'un coup de pouce dans le rôle, parfois difficile, d'éducation des enfants et des jeunes.
- **Pour des actions collectives** : stages, camps, animations, jeux, séances d'informations, espaces de paroles, etc.

Nous intervenons également pour accompagner et réaliser la mise en place de dispositifs de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire. Nous apportons aussi notre soutien aux jeunes qui font face à ces difficultés.

Nous sommes une **source d'informations fiables** (familiales, scolaires, administratives, juridiques...) qui vous permettent de vous orienter dans la fourmilière de tous les services qui peuvent apporter un soutien concret aux jeunes.

Nous avons à cœur de renforcer l'estime de soi des jeunes et de valoriser leurs compétences. Ce sont les fondements de l'action de notre service depuis sa création.

L'AMO Basse-Sambre intervient sur les communes de **Sambreville, Jemeppe-sur-Sambre et Fosses-la-Ville**.

Où ? rue de la passerelle 6 à Tamines

Des permanences : lundi, de 12h à 18h ; mercredi de 12h à 17h ; jeudi de 12h à 18h.

Nous sommes aussi souvent présents en nos locaux les autres jours de la semaine et à d'autres heures, **il ne faut jamais hésiter à pousser la porte !**

Téléphone : 071 760 078

Facebook : AMO Basse Sambre - **Insta** : amosbassesambre.



SAMBR'HABITAT ET VOUS : MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAMBR'HABITAT.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES :
Rue Pré des Haz 23 à 5060 TAMINES
Mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 15h30
Tél. : 071 71 05 20 – Fax: 071 71 05 34

ÉDITEUR RESPONSABLE :
SCRL SAMBR'HABITAT par la SWL 9120
N°entreprise 402.546.337

Pour toute question technique,
veuillez appeler le 071 71 05 40